

**MASSIF NOIRATTE COTES du GAY - LE PIN**  
**GESTION FORESTIERE - Réunion du 21 avril 2018**

21 personnes présentes + R.Provost (CRPF) et C.Clor (commune)

**INTRODUCTION**

Rappel des objectifs de la démarche :

- ✓ Sensibiliser à la situation de nos forêts, à leur gestion, à leur avenir
- ✓ Créer, faciliter la rencontre des propriétaires
- ✓ Envisager des démarches coordonnées en vue d'une gestion plus durable de la forêt
- ✓ S'appuyer sur des professionnels : CRPF, AS
- ✓

Suite aux questionnaires et échanges, il apparaît globalement que :

- sur la partie sud – sud-ouest : ce sont plutôt des grandes parcelles, déjà plutôt exploitées et à priori compatibles avec une éventuelle adhésion à l'association ; c'est aussi là que se trouvent les plus gros BND (biens non délimités), plutôt maîtrisés (familles)
- sur la partie centrale et nord : plus morcelée, accès plus difficiles, des exploitations domestiques, des parcelles moins connues, des BND plus petits et non gérés, des vendeurs et des acheteurs : favoriser l'animation foncière, les regroupements

**CARTOGRAPHIES**

Romain Provost a présenté les principaux résultats des réponses aux questionnaires sous forme cartographique.

- Voir cartes en fin de document
- **Attention** : une réponse sur une parcelle signifie que un, au moins un des propriétaires, a donné cette réponse, mais ça ne veut pas dire que tous les propriétaires sur cette parcelle sont de cet avis (exemple : une parcelle indiquée comme « vente envisagée » = réponse d'un des propriétaires)
- 32 réponses soit env. 22%
- Situation : 14 non / connaissance des limites : 22 non
- Interventions réalisées sur parcelles : oui sur la moitié des réponses, en coupes pour autoconsommation et ventes de coupes
- Projets : continuer ainsi, pour ceux qui exploitent
- Réflexion collective : 15
- Conseils : 14
- Desserte : 8
- Vente : 11 – Achat : 3

## **DISCUSSIONS**

Les informations récoltées par questionnaires sont indicatives car partielles ; elles donnent des tendances ; pour être concret et avancer, il faut par secteur aller plus dans le détail, rencontrer les autres propriétaires et voisins ...

Informations pratique : en cas de vente, une délimitation n'est pas nécessaire, ce qui est vendu est la quote-part de la surface, donc pas de coût de délimitation à prévoir. La délimitation est du ressort du propriétaire s'il en a besoin pour exploiter.

A utiliser : un site web est mis à disposition par le CRPF Auvergne-Rhône-Alpes, et sera ouvert sur le secteur pour déposer/consulter des annonces de ventes

<http://www.laforetbouge.fr/auvergnerhonealpes/>

Intervention d'un expert forestier :

- Plusieurs niveaux : marquage des coupes, recherche acheteurs et négociation coupes, conduite des travaux
- Dépend aussi du potentiel : volume, destination du bois coupé : Bois de chauffage à usage propre, Bois de chauffage, Bois d'œuvre ...
- Dépend aussi des Conditions d'exploitation : accès – desserte ...

Si des parcelles intègrent l'association, ça permettra de créer une présence sur le massif et de faciliter de plus petites interventions en complément.

Prix de vente indicatif du foncier : entre 0.10 et 0.25 € par m2 (fourchette haute pour parcelle à fort potentiel, dépend également du potentiel et des conditions d'exploitation).

Pas de règle ferme ni de prix défini ; c'est une transaction privée, le prix est celui agréé par le vendeur et l'acheteur.

Conventions d'usage : à voir pour permettre de réaliser des actions groupées, et de « déléguer » à une personne référente sur un petit secteur ou groupe de personnes.

Des propriétaires sont intéressés par la vente de coupes : voir comment cela peut se faire dans un cadre coordonné et raisonné...

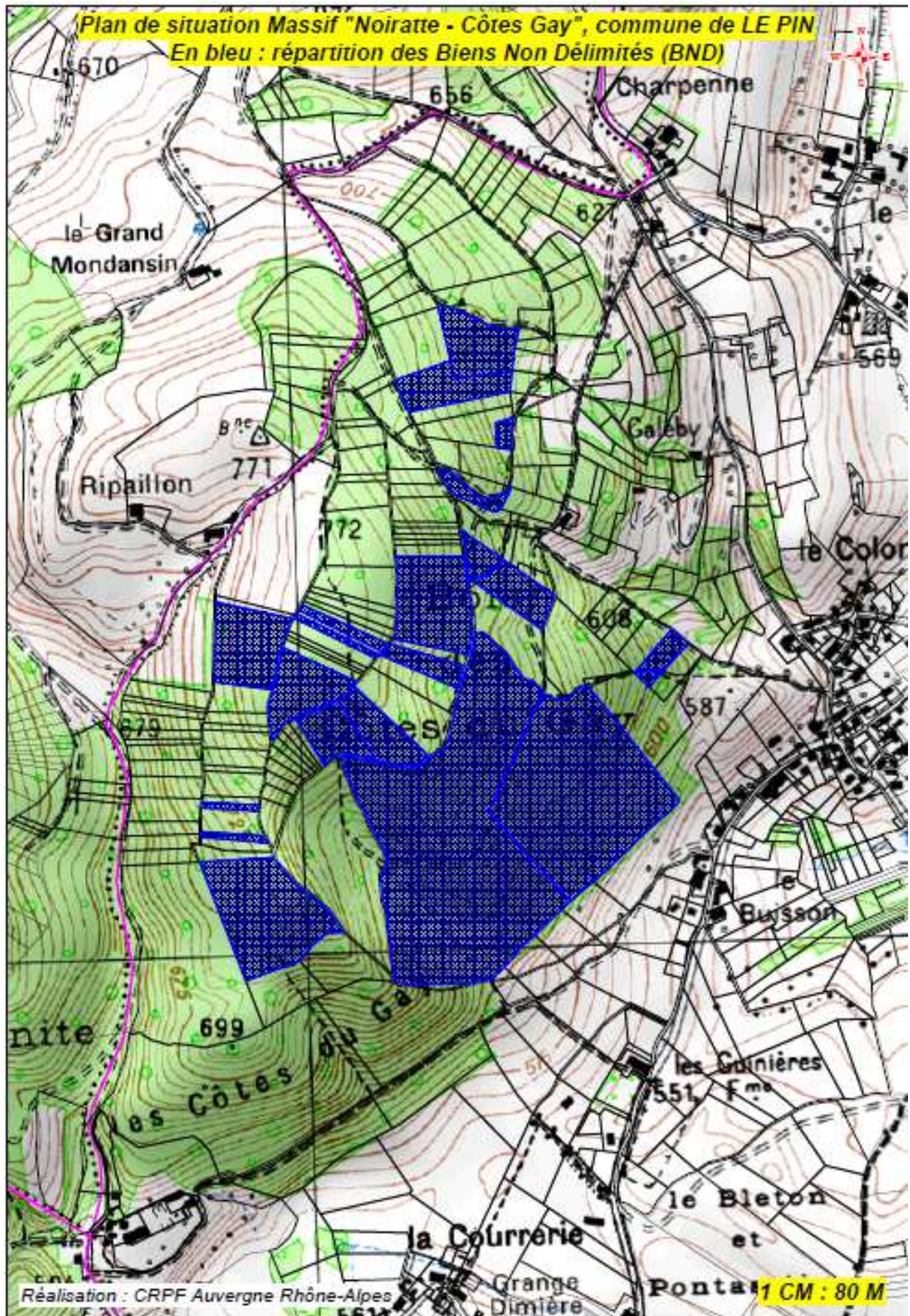
## **SUITE**

Pour aller plus loin : quelques « permanences » se tiendront des samedis matins en mairie du Pin, avec pour objectif de :

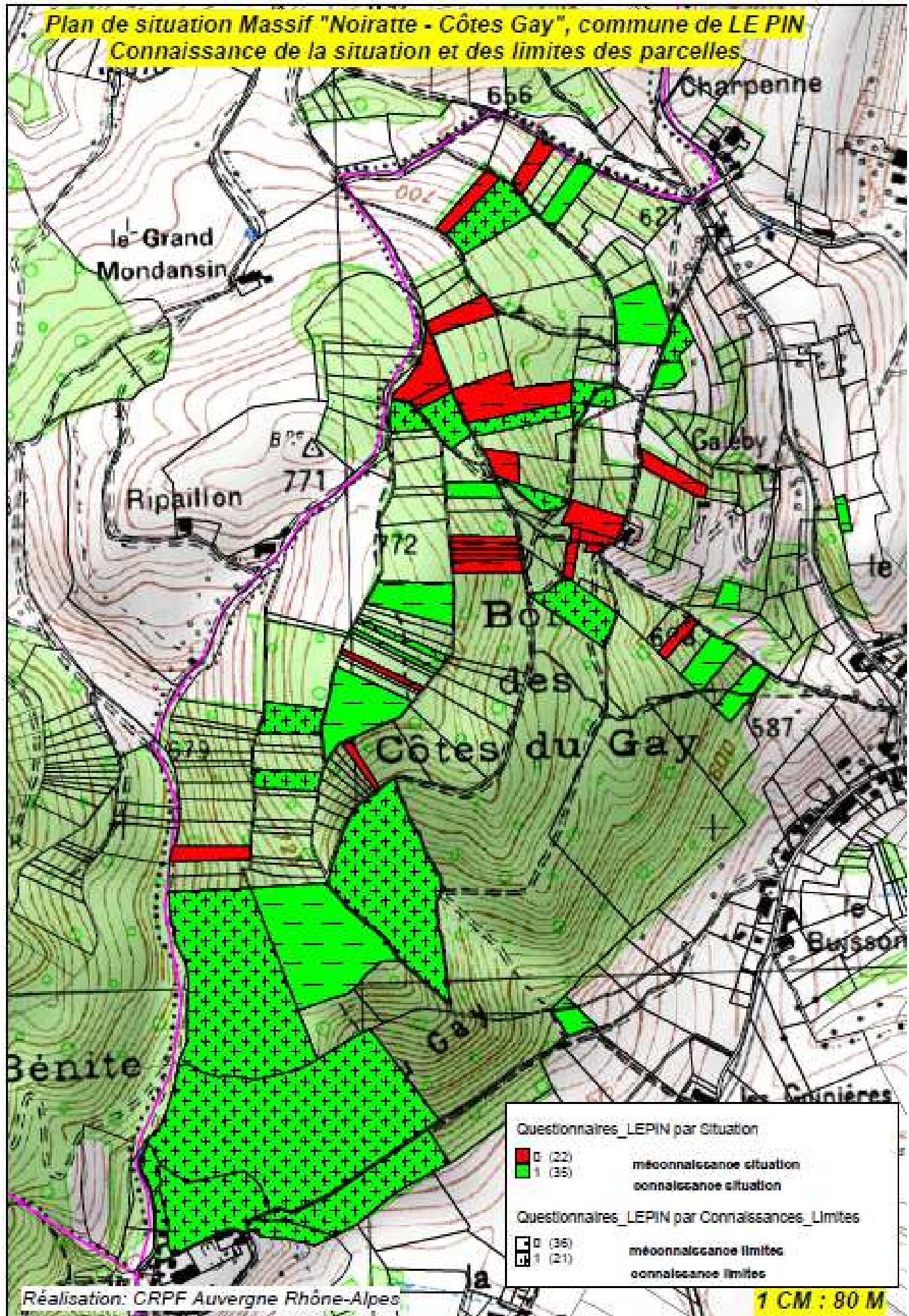
- ✓ faciliter les contacts, rencontres, échanges (cartes à disposition)
- ✓ examiner plus en détail les cas particuliers à la demande (petits rdv par parcelle)

→ 1<sup>ère</sup> session : le samedi 19 mai 9h00 – 11h30

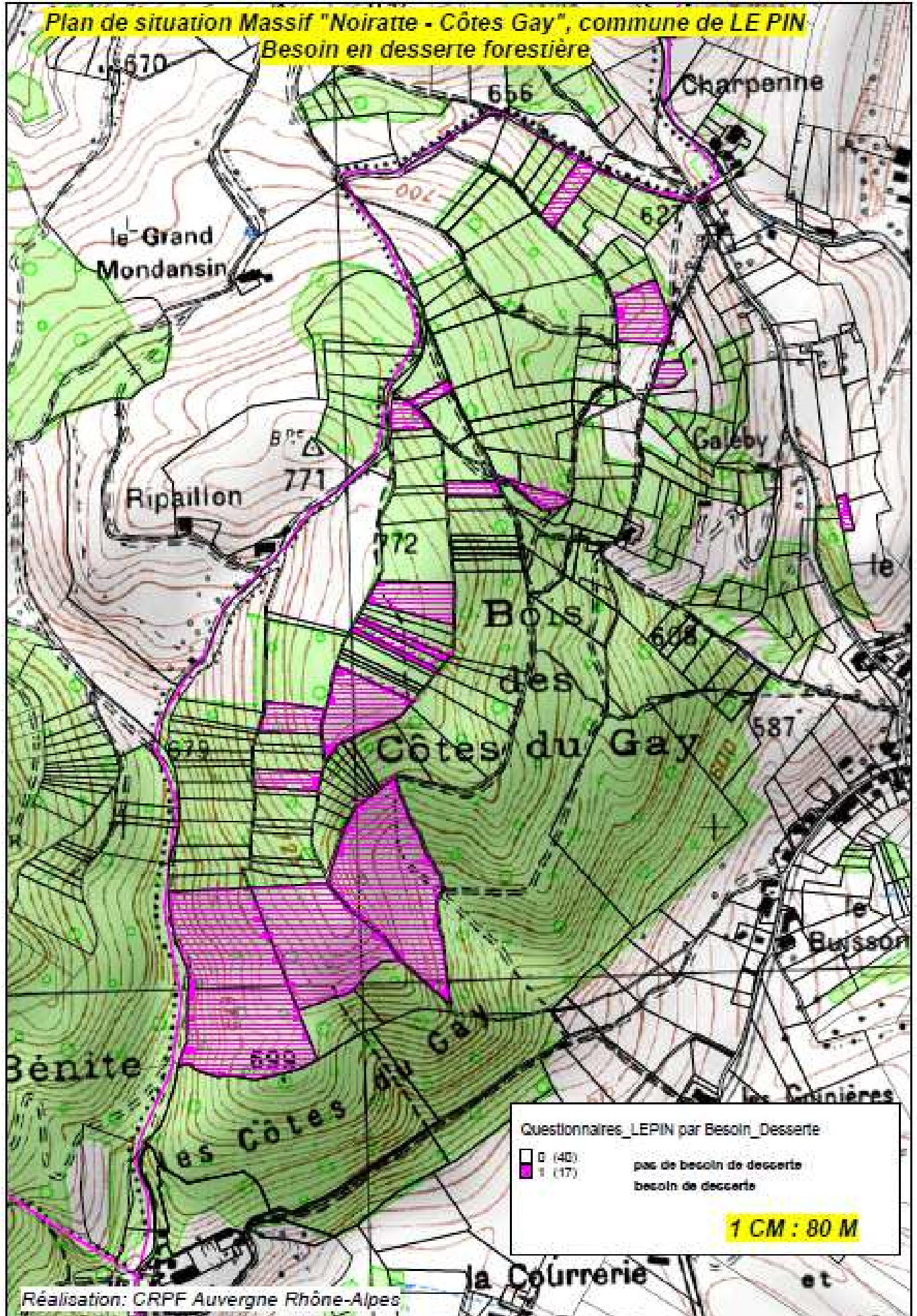
(Des rdv sont déjà pris pour 9h00 et 9h30)



**Plan de situation Massif "Noiratte - Côtes Gay", commune de LE PIN**  
**Connaissance de la situation et des limites des parcelles**



**Plan de situation Massif "Noiratte - Côtes Gay", commune de LE PIN**  
**Besoin en desserte forestière**



**Plan de situation Massif "Noiratte - Côtes Gay", commune de LE PIN**  
**Aspects fonciers : intentions de vendre ou d'acheter**

